

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Convention de prêt d'objets entre le Conseil départemental et le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) en vue de l'exposition temporaire « Accordé au Jazz » accueillie aux Archives et Bibliothèque départementales (ABD)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver la convention de prêt d'objets dont le projet est joint en annexe au rapport entre le Conseil départemental et le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée en vue de l'exposition accueillie aux Archives et Bibliothèque départementales du 17 juin au 30 octobre 2016,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer cette convention.

La dépense correspondante soit 10 000€, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 chapitre 011, fonction 315, article 6241, dont la dotation est suffisante.

à l'Unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée